



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Un mouvement d'économie durable qui s'élargit !

Lévis, vendredi 28 mai 2010 — La Société V.I.A. inc. annonçait aujourd'hui, en présence de plus de 30 représentants d'entreprises et de partenaires de la région de Lévis et du Québec, des ententes de collaboration de 5 ans pour le traitement des matières recyclables dans les MRC de Charlevoix et de Montmagny. L'entreprise adaptée de Lévis, dont les activités s'étendent maintenant de Québec à Sept-Îles, se positionne ainsi comme un acteur clé de l'économie sociale axé sur le développement durable, dans l'Est du Québec.

Ces ententes s'inscrivent également dans un mouvement de plus en plus soutenu visant à la fois la viabilité économique, des actions bénéfiques pour l'environnement et le mieux-être de la collectivité, et viennent agrandir la famille de partenaires de la Société V.I.A. En effet, clients et collaborateurs – notamment les municipalités, les acheteurs, les institutions financières et les entreprises de développement économique – appuient ces mêmes valeurs.

Ce dévoilement public comptait notamment sur la présence de monsieur Jean-Claude Bouchard, conseiller municipal et porte-parole de la Ville de Lévis, ainsi que plusieurs dignitaires, partenaires et représentants d'entreprises telles que Aurel Harvey et fils, les Concassés du Cap, Stadacona, Recyc RPM, la Société de développement économique de Lévis et le Conseil québécois des entreprises adaptées.

Ces nouvelles ententes, qui totalisent 5 000 tonnes par année, permettront à la Société V.I.A. d'augmenter à plus de 100 000 tonnes la quantité de matières recyclables traitées annuellement – soit l'équivalent de 20 000 camions de collecte. « Nous savons que notre efficacité en recyclage passe aussi par ce type de synergie et par une utilisation optimale de nos ressources, explique Monsieur André Poitras, directeur général de la Société V.I.A. L'important tonnage de matières maintenant traitées par l'entreprise vient donc ouvrir les portes pour une efficacité supérieure dans la gestion de nos matières recyclables, notamment par une démarche plus intégrée et performante sur le territoire, ce qui contribuera aussi à une réduction appréciable de nos gaz à effet de serre produits collectivement. »

Des jeunes de l'École Saint-Pierre à l'Isle-aux-Coudres, dans Charlevoix, et de l'École secondaire Pointe-Lévy, concernés par l'avenir de notre environnement, ont témoigné de l'importance de ces partenariats pour la société, où les acteurs recherchent des solutions plus intégrées et cohérentes avec nos grands défis. « Les déchets, c'est notre responsabilité à tous ! Il faut comprendre l'impact de nos actions, au-delà de notre geste de recyclage fait à la maison ou à l'école. »

Chef de file en recyclage dans l'Est du Québec, la Société V.I.A. permet ainsi l'emploi de 195 personnes, soit 90 à Lévis, 60 à Québec, 10 à Rimouski et 35 à Rivière-du-Loup, dont 60 % vivent avec des limitations fonctionnelles. On prévoit que les nouvelles ententes permettront l'embauche de plusieurs personnes supplémentaires. Pour réaliser sa mission sociale d'améliorer le bien-être et la qualité de vie de ces personnes, la Société V.I.A. appuie la formation et l'encadrement de ses employés par le soutien de professionnels spécialisés, permettant l'adaptation aux lieux de travail, l'apprentissage d'habiletés techniques ainsi qu'une rémunération équitable.

- 30 -

PHOTO OFFICIELLE DISPONIBLE : une copie sera envoyée dans un prochain courriel, et si vous ne l'avez pas reçue et souhaitez l'obtenir, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Source :

Coopérative Forêt d'Arden

info@foretdaren.com

Karine Beulé-Prince, 418.932.9975

Sylvie Gélinas, 418.264.9837

Pour plus de renseignements ou entrevues :

André Poitras, directeur général, Société V.I.A.

418.833.0421

Recycler mieux et autrement : tous les gestes comptent !

Saviez-vous qu'une seule bouteille d'eau sur dix est recyclée au Québec ?